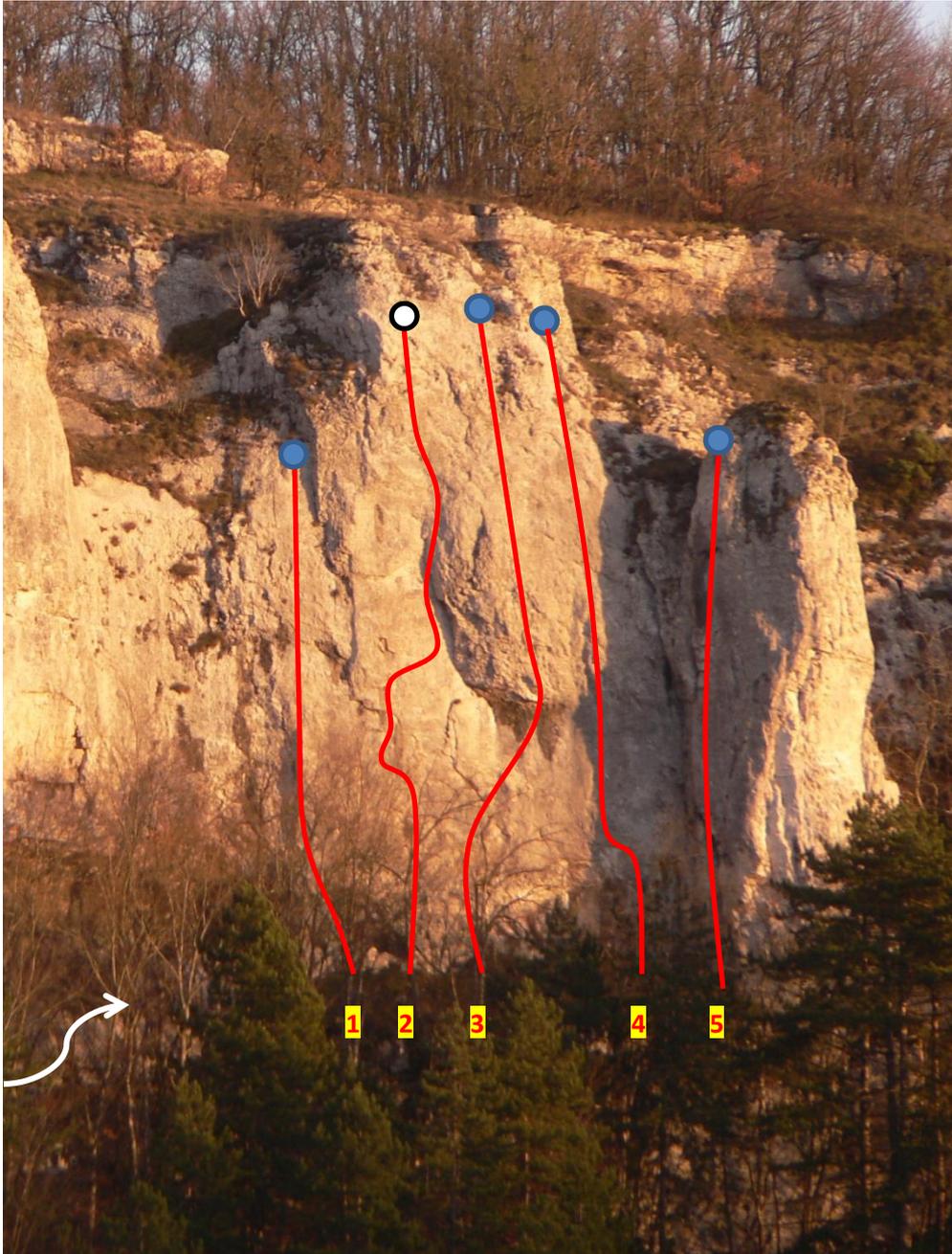


Le Châtelet, secteur « Pointe à Pitre »

Escalade interdite du 15 février au 15 juin



○ : Moulinette avec deux points ● : Moulinette avec un seul point (broche scellée) ■ : Panneau

- 1) Court métrage ?
- 2) Equador 7b+ : Splendide mur, itinéraire complexe avec un crux en traversée bien marqué.
- 3) Equitos ?
- 4) ?
- 5) Pointe à pitre 6c ?